

Les ICPE

DATE ET LIEU DE LA FORMATION

Vendredi 2 avril 2021

Mâcon – Site universitaire, 9, rue de Flacé

DUREE

1/2 journée de formation de 3 heures 30 : 13 h 30 – 17 h

INTERVENANT

Romain Durand, Juriste

PROGRAMME

I. Historique et définition des ICPE

- A. Historique des ICPE
 1. Décret impérial de 1810
 2. Loi de 1917
 3. Loi de 1976
- B. Définition des ICPE
 1. Définition législative des ICPE
 2. Identifier les installations qui ne sont pas des ICPE
 3. Nomenclature des ICPE
 4. Bilan des ICPE

II. Les régimes des ICPE

- A. Régimes des ICPE hors autorisation
 1. Déclaration
 2. Enregistrement
- B. Régimes des ICPE de l'autorisation
 1. Présentation des ICPE autorisation
 2. Procédure préalable à la constitution du dossier
 3. Les temps de l'exploitation ICPE autorisation

MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec :

Philippe GONOD, secrétariat des formations de droit rural
Mail : philippe.gonod@u-bourgogne.fr

Tel : 03 85 21 94 22

Site universitaire de Mâcon
Université de Bourgogne
9, rue de Flacé 71000 Mâcon

TARIFS

Coût de la formation : 150 € TTC